

CHALLENGE R1



Règlement Challenge R1 2022 (VISA C26-2022)

1 – PRESENTATION GENERALE

Les rallyes prévus au dit règlement, sont organisés sous l'égide de la FFSA conformément à la réglementation, par des Associations Sportives Automobiles (dénommées ASA) en qualité d'organiseurs, tels que définis par la réglementation de la FFSA.

Le challenge R1 permet de redynamiser la classe R1. Et permettre une formule accessible.

Tous les rallyes régionaux et nationaux **inscrits au calendrier de la FFSA** seront éligibles aux marquages de points. Mais seulement **les 5 meilleurs résultats** seront comptés pour élire le « Lauréat Challenge R1 2022. »

Un trophée spécial Corse sera organisé.

2 – VOITURES ADMISES

Le Challenge R1 se dispute sur des voitures exclusivement de catégorie R1 FIA, conforme à la fiche d'homologation du véhicule.

Les voitures admises sont :

- Ford Fiesta 1.6 R1B
- Renault Twingo R1B
- Citroën DS3 R1B
- Toyota Yaris R1A
- Toyota VITZ R1B

3 – CONCURRENTS ET PILOTES

La participation au Challenge, est ouverte à tous pilotes titulaires d'une licence Concurrent / Conducteur valable pour l'année en cours. **Les pilotes titulaires d'une licence délivrée par une ASN peuvent marquer les points du Challenge R1 sous réserve que les rallyes auxquels ils participent soient inscrits au calendrier de la FFSA avec l'option PEA (Participation Etrangère Autorisée).**

L'inscription au Challenge peut se faire à tout moment au cours de l'année 2022.

Par le seul fait de signer sa demande d'inscription, le pilote accepte les termes du présent règlement et s'engage à le respecter dans la forme comme dans l'esprit.

4 – INSCRIPTION CHALLENGE R1 – SAISON 2022

Les pilotes désirant participer au Challenge devront :

- Télécharger et remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site internet du Challenge R1
 - Renvoyer par e-mail le formulaire à la cette adresse mail : challenge.r1france@gmail.com

A la demande de l'inscription, dument complétée, seront joints les éléments suivants :

- « Facultatif » Photos du pilote et copilote avec équipement (Voir fiche d'inscription)
- Photos de la voiture en bonne qualité

Le dossier sera considéré comme complet, si l'ensemble des éléments ci-dessus énumérés a été communiqué.

5 – ATTRIBUTION DES POINTS ET DES PRIMES

5-1 : Rallyes Régionaux

Classement (R1)	Points, à partir de 4 partants (R1)	Points, si moins de 4 partants (R1)
1	10 points	7 points
2	8 points	3 points
3	5 points	1 point
4	3 points	
5	1 point	

5-2 : Rallyes Nationaux

Classement (R1)	Points, à partir de 4 partants (R1)	Points, si moins de 4 partants (R1)
1	20 points	15 points
2	16 points	10 points
3	10 points	2 points
4	6 points	
5	2 points	

Les primes financières seront attribuées selon le résultat, par catégorie, défini par l'organisateur de chaque rallye. Aucune prime liée au challenge ne sera donnée.

Les points lors de la Finale Nationale, seront doublés pour les 3 premières places. De même pour la Finale en Corse.

Un classement « constructeur », regroupera les 5 meilleures voitures de chaque marque.

6 – CLASSEMENT FINAL

Le vainqueur sera le pilote ayant totalisé le plus grand nombre de points.

Le classement final du Challenge sera établi en retenant pour chaque pilote ses 5 meilleurs résultats (au nombre de points). Un abandon marque 0 point. Aucun point bonus ne sera applicable.

Les ex-aequo éventuels seront départagés par la qualité des places obtenues au classement de chaque rallye du calendrier (nombre de place de premier, de 2^{ème}, de 3^{ème}, etc,...). En cas d'irréductibilité, le départage sera effectué par le nombre de meilleur temps réalisé au courant de l'année.

Cependant, le pilote victorieux lors de la finale sera automatiquement privilégié pour désigner le Lauréat en cas d'ex-aequo.

Pour honorer les pilotes Corses ne pouvant pas se déplacer sur le continent, un trophée spécial sera attribué au Lauréat Corse du Challenge R1 2022. Le trophée « 1000 virages ».

7 - RECONNAISSANCES

Conforme au règlement de la Coupe de France des Rallyes de la saison en cours.

8 – NOUVEAU DEPART APRES ABANDON

Conforme à l'article 7.3.17 du Règlement Standard des Rallyes de la saison en cours.

En cas de recours au « Nouveau départ après abandon » le pilote pourra quand même prétendre à l'attribution de points pour le challenge.

9 – PUBLICITE / IDENTIFICATION

Pendant la durée totale des rallyes du Challenge R1, les voitures devront comporter les identifications, en respectant obligatoirement le plan d'identification spécifique du Challenge R1.

10 – APPLICATION DU REGLEMENT TECHNIQUE

A l'occasion des vérifications techniques FFSA de chaque rallye comptant pour le Challenge R1, les pilotes devront obligatoirement être en possession de la fiche d'homologation de leur voiture.

En cas de doute sur la conformité d'une pièce mécanique, la documentation technique du Constructeur ou, le cas échéant, une même pièce neuve, pourra servir de référence.

- Pénalités :

Toute infraction au présent règlement, aux spécifications du Groupe R et des règlements particuliers de la FFSA pourra entraîner la non distribution des points prévues et le déclassement du rallye concerné, et/ou l'exclusion définitive du Challenge R1.

En cas de non-conformité technique par rapport à la définition technique des kits commercialisés par les Constructeurs ou de non-respect du règlement sportif du Challenge R1, l'organisateur du challenge se réserve le droit de ne pas distribuer les points aux pilotes sur le rallye concerné.

En cas de disqualification dans un rallye pour non-conformité technique, le pilote pénalisé pourra également être exclu du Challenge R1 après avoir été entendu.

11 – Trophée « 1000 virages »

En plus de la Finale Nationale, le Challenge R1 organisera également une Finale spéciale en Corse, permettant aux licenciés Corses ne pouvant pas se déplacer sur le continent, de participer à une Finale.

Chaque inscrit au Challenge R1 pourra prétendre au titre de Lauréat « 1000 virages ».

La participation à la Finale Nationale (sur le continent), ne dispense pas à la participation à la Finale en Corse.

Règlement Technique (VISA C26-2022)

1 – GENERALITES

Le Concurrent / Conducteur est le seul responsable de la conformité de sa voiture depuis les vérifications techniques jusqu'à la publication des résultats.

Le Challenge R1 est réservé aux voitures de catégorie R1A et R1B.

Cette voiture devra être conforme à la réglementation de la FFSA. Et non FIA en priorité. Donc la voiture peut obtenir les récentes évolutions autorisées par la FFSA.

Le moteur doit rester strictement d'origine et sans aucune modification.

2 – CARBURANT

L'utilisation du supercarburant sans plomb 98 usuellement commercialisé répondant aux spécifications de la Chambre Syndicale du Raffinage française est obligatoire. Toute utilisation d'un autre carburant, même mélangé, ou d'additif est interdite.

3 – LUBRIFIANTS

La marque de lubrifiant à utiliser pour le Moteur et la Boite est libre.

4 – PNEUMATIQUES

Le choix de marque de pneumatique est libre et sans limite.

5 – IDENTIFICATION DE LA VOITURE



CHALLENGE R1

Logo du Challenge :

Sur le pare soleil. x1



Challenge R1